



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS
CANTON DE LORRIS

MAIRIE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le **20 MAI 2026**

ID : 045-214501504-20260505-D2026_34-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 05/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

L'an 2026, le 5 Mai à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Martine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives éventuelles ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 28/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/04/2026.

Présents : Mme PICARD Martine, Maire, Mme MAULARD Marie-Odile, M. PROCHASSON Grégory, M. FRANCCART Jean-Luc, Mme BELLANGER Isabelle, Mme GUILLEMINOT Patricia, M. FRAPPIN Christophe (arrivé à 19h43), M. PICARD Sébastien, M. THOMAS Julien, Mme GRANGÉ Tracy, M. GEINDREAU Vincent

Secrétaire de séance : M. PROCHASSON Grégory

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Montargis

D2026_34 – Mise en place des récompenses pour les jeunes (prime naissance et récompenses diplômées)

La Maire expose à l'assemblée que dans leur profession de foi, il avait été évoqué les récompenses pour les jeunes.

Il est proposé une prime naissance, récompense

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide une prime naissance d'une valeur de 100 € par une carte cadeau multi-enseignes,
- décide une récompense aux diplômés comme suit :
 - ◆ Brevet, CAP 40,00 €
 - ◆ Bac, Bac Pro 80,00 €
- instaure une récompense sportive et culturelle au cas par cas,
- dit que la mise en place débutera à partir de l'élection de Conseil Municipal de mars 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 12/05/2026

La Maire,

Mme PICARD Martine,

Le secrétaire de séance,

M. PROCHASSON Grégory

